

Budget rectificatif 5/2012: mobilisation du Fonds de solidarité pour l'Italie; Année européenne du volontariat 2011

2012/2242(BUD) - 20/11/2012 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 19 septembre 2012, la Commission a transmis au Conseil le projet de budget rectificatif (PBR) n° 5 au budget général de l'UE pour 2012, qui porte notamment sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de **670.192.359 EUR** en crédits d'engagement et de paiement, afin de fournir une aide financière à l'Italie à la suite de la série de séismes qui ont touché la région d'Émilie-Romagne en mai 2012.

Les crédits correspondants doivent être affectés à l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - États membres).

Le 20 novembre 2012, le Conseil a été en mesure d'accepter la proposition de la Commission **sans y apporter de modifications.**